**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 3 (1874)

**Heft:** 10

Rubrik: Chronique

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vaux et l'activité des instituteurs fribourgeois. Le congrès de St-Imier a démontré, au contraire, par son vain apparat, que la cause de l'instruction n'est pas toujours liée à l'emphase des mots et aux réputations usurpées. Enfin le Congrès de Winterthour a démontré à son tour, que le Lehrerverein veut faire de l'école l'instrument d'un parti et une machine de guerre au service des persécuteurs de la religion, réalisant ainsi la parole prononcée par M. Weber devant le Conseil national, lorsqu'il recommandait l'adoption de sa proposition tendant à la (centralisation complète de l'école primaire: « Messieurs, ce ne sont pas vos lois, vos décrets, vos mesures de rigueur qui vaincront le catholicisme; si vous voulez le vaincre, chassez-le de l'école. »



## CHRONIQUE.

FRIBOURG. — Voici les noms des élèves de l'Ecole normale

qui viennent de recevoir leur brevet de capacité:

MM. Bise, Elie, de Murist; Bochud, Rodolphe. de Villarepos; Bugnon, Alphonse, de Macconnens; Corboud, Nicolas, de Surpierre; Delabays, Julien, du Châtelard; Duc, Joseph, domicilié à Semsales; Ecoffey, Emile, de Villars-sous-Mont; Fisch, Pierre, de Prez-vers-Noréaz; Fontaine, Maxime, de Fétigny; Fornerod, Ignace, de Domdidier; Jaquet, Louis, de Villarvolard; Jaquet, Placide, d'Estavanens; Losey, Alfred, de Montborget; Perroset, Placide, de Neyruz; Risse, Alphonse, de La-Roche; Thierrin, Eugène, de Cheiry, et Vollery, Louis, d'Aumont; Blanchard, Nicolas, de Tavel, et Bæriswyl, Jean, d'Alterswyl.

Ont obtenu le brevet d'institutrices: Melles Forney, Irène; Devaud, Mélanie; Uldry, Marie; Python, Marie; Dellion, Adélaïde; Vondäniken, Virginie; Pasquier, Lucie; Badoud, Marie; Pégaitaz, Aurélie; Pittet, Augustine; Allaman, Madeleine; Maradan, Jo-

séphine; Joye, Euphrosine.

— Le Conseil d'Etat a fait les mutations suivantes dans le personnel enseignant pendant le mois de septembre :

M. Ch. Graf, de Heutlingen, à l'école réformée d'Heitenried;

M. Wyss, Jacob, à l'école réformée de St-Antoine;

M. Crausaz, instituteur à Middes.

M. Levet, Alexandre, de Rue, instituteur à Granges (Attalens), a été nommé au poste de professeur et surveillant à l'école normale d'Hauterive.

WINTERTHOUR.—Le 7, le 8 et le 9 septembre, l'association des instituteurs protestants allemands (Lehrerverein) se trouvait réunie en congrès. Les membres se sont prononcés, presque à l'unanimité, pour l'établissement d'une école primaire fédérale; les exercices militaires seraient obligatoires et l'enseignement religieux interdit, à moins qu'il ne consiste à nier l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et le libre arbitre, et à professer que l'homme descend du singe. Le casque allemand et le sabre remplaceraient le crucifix à l'école, et le matérialisme serait la base de toute éducation. Quiconque n'adopte pas ce nouveau système d'éducation est condamné dors et déjà comme ennemi de la Suisse et du progrès.

BAVIÈRE.—Une société catholique d'éducation, qui se propose de multiplier les écoles élémentaires, s'est réunie récemment dans la petite ville d'Amberg. Cette association compte 4,500 membres répartis en 52 sociétés locales. Ses deux organes principaux, l'un, le Journal des écoles, compte 2,500 abonnés, l'autre Monica ou la Mère chrétienne, 15,000 abonnés; la société a établi aussi diverses bibliothèques à l'usage de ses membres et du public. C'est ainsi que le clergé catholique favorise l'obscurantisme en Bavière.

Des curés de plusieurs villes sont les membres les plus influents et les plus actifs de l'association.

ANGLETERRE.—Dans une lettre pastorale collective, les évêques de la province de Westminster déclarent n'avoir entrepris l'œuvre de la formation d'un collége de hautes études en Angleterre qu'après l'encouragement donné par le Saint-Père, dans une lettre écrite de sa propre main. Ils rappellent ensuite les efforts tentés, avant le rétablissement de la hiérarchie, par les vicaires apostoliques pour remplacer les écoles anciennement fondées par les catholiques et qui leur avaient été ravies par Henri VIII. On avait réussi à fonder d'abord quatre grands colléges.

Depuis le rétablissement de la hiérarchie, un cinquième collége a été établi par les Jésuites, sans compter bon nombre d'établissements d'une importance moindre. Mais il manquait une université pour les hautes études. Les jeunes gens catholiques n'avaient d'autre alternative que de fréquenter l'université de Londres pour achever leurs études. C'est pour combler cette lacune qu'ils ont fondé le collége en question. Ils rappellent à cette occasion les fatales conséquences qu'a eues en France et en Allemagne, un enseignement supérieur où la foi ne garde pas la suprématie.

La librairie **BAUDÈRE**, à Bulle, toujours fournie d'un grand assortiment de livres et de matériels d'école est recommandée à MM. les Instituteurs et aux Commissions d'école.